



Quelles sont les recommandations pour les moins de 65 ans ?

Pour rappel, elle est recommandée chez tous les 65 ans et plus ! Retrouver leur mémo dédié sur notre site

Vaccination recommandée dans ses 5 situations

En dehors de ses recommandations, elle peut être proposée dès l'âge de 2 ans (non éligible à un bon de prise en charge de l'AM)

Les personnes **séjournant en ESMS** (EHPAD, USDL, RA, structures pour personnes en situation d'handicap, etc.) ou en **SRR** quel que soit leur âge

Les **femmes enceintes** quel que soit le trimestre de la grossesse

L'entourage des personnes à risque

- l'entourage* des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave**
- l'entourage des personnes immunodéprimées

*La notion d'entourage comprend le milieu familial (personnes résidant sous le même toit), l'assistant maternel et tous les contacts réguliers du nourrisson

**prématurés, notamment ceux porteurs de séquelles à type de broncho-dysplasie, et enfants atteints de cardiopathie congénitale, de déficit immunitaire congénital, de pathologie pulmonaire, neurologique ou neuromusculaire ou d'une affection de longue durée

Certains professionnels

- Professionnels de santé et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère (calendrier p. 62)
- Professionnels navigant des bateaux de croisière et des avions
- Personnel de l'industrie des voyages accompagnant les groupes de voyageurs (guides)
- Professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires

Les personnes présentant une des **comorbidités suivantes** dès l'âge de 6 mois :

- obésité avec un IMC égal ou supérieur à 40 kg/m²
- affections broncho-pulmonaires chroniques répondant aux critères de l'ALD 14 (asthme et BPCO) et insuffisances respiratoires chroniques obstructives ou restrictives
- maladies respiratoires chroniques ne remplissant pas les critères de l'ALD mais susceptibles d'être aggravées ou décompensées par une infection grippale
- dysplasies broncho-pulmonaires traitées au cours des 6 derniers mois et/ou emphysemaux
- cardiopathies congénitales cyanogènes ou avec une HTAP et/ou une insuffisance cardiaque
- insuffisances cardiaques graves et valvulopathies graves
- troubles du rythme graves justifiant un traitement au long cours
- maladies cardiovasculaires ou antécédents d'AVC
- formes graves des affections neuromusculaires et musculaires
- paralysies et tétraplégies avec déficit du diaphragme
- néphropathies chroniques graves ou syndromes néphrotiques
- prépancytoses, homocytoses doubles hétérozygotes
- S/C thalasso-drépanocytose
- diabètes de type 1 et de type 2
- maladie hépatique chronique avec ou sans cirrhose
- déficits immunitaires primaires ou acquis dont VIH
- pathologies oncologiques et hématologiques,
- transplantations d'organes et de cellules souches hématopoïétiques, déficits immunitaires héréditaires
- maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur

Quels sont les schémas vaccinaux et les vaccins disponibles ?

de 6 mois à 9 ans

Dès le 17 octobre

déjà vaccinés ?

2 doses le premier automne (S0 et S4)

Fluarix Tetra®, Influvac Tetra® ou Vaxigrip Tetra®
1 injection IM (ou SC pour Influvac et Vaxigrip)

1 dose chaque automne

Dès 6 mois : Fluarix Tetra®, Influvac Tetra® ou Vaxigrip Tetra®
1 injection IM (ou SC pour Influvac et Vaxigrip)

Dès 6 mois : Efludac (vaccin à haute dose)
1 injection IM ou SC

les plus de 9 ans

Dès le 17 octobre

Un vaccin intranasal sera prochainement disponible mais uniquement destiné aux enfants non immunodéprimés (Fluenz Tetra®)

Il n'y a pas d'indication préférentielle entre ces 4 vaccins (en dehors de l'âge)

Bon à savoir

1/2
56.8%
87.5%
24.7%

Le vaccin permet de **réduire de moitié les formes graves** et sauve chaque année 2 000 vies (SpE). Pour la saison 2022-2023, la couverture vaccinale des + 65 ans s'élève à **56.2%** (SpE), à **87.5%** chez les résidents d'EHPAD et **24.7%** chez les professionnels de ces mêmes établissements (SpE)

Les femmes enceintes sont très vulnérables face au virus de la grippe, avec des conséquences qui peuvent être graves pour elles et leur futur bébé. Les **hospitalisations sont 7 fois plus fréquentes** chez les femmes enceintes que le reste de la population du même âge. La vaccination des futures mères permet de protéger le bébé à sa naissance grâce au **transfert d'anticorps** par voie placentaire (AM)

Les enfants de moins de 2 ans, en particulier avant 6 mois, sont eux aussi plus fréquemment hospitalisés en cas de grippe. Chaque année, **20 nourrissons** sont hospitalisés à cause de la grippe (ONSE)

Les effecteurs de cette vaccination sont (précisions sur le site de l'AM) :

- 16 ans → Médecins, infirmiers (sur prescription), sages-femmes

+ 16 ans → Médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes

Liens utiles

- calendrier vaccinal 2023
- vaccination info service (VIS)
- 3 flyers de Santé Publique France
- mesvaccins.net
- CPAM
- FAQ du gouvernement
- instruction du 31/07/2023 (p.133)

